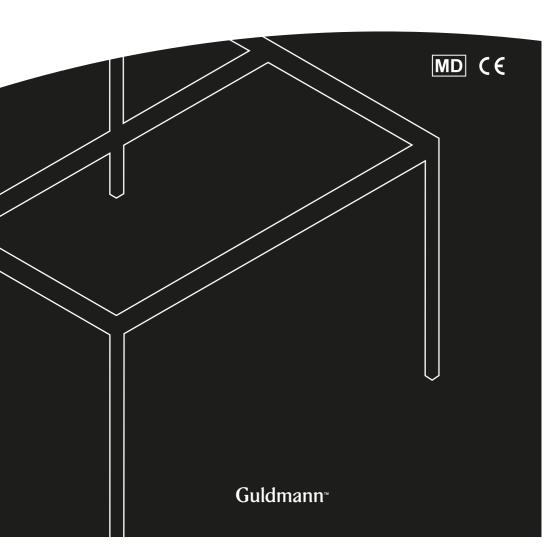


FR.....Système de portique télescopique pour couverture totale, ajustable

Manuel Utilisateur - vers. 101.00



© Guldmann FR-03/2021 • # 557977_101

Système de portique télescopique pour couverture totale, ajustable

Réf. des articles :

554729 557968

1.00	Application et utilisation	3
1.01	Fabricant	3
	Objectif prévu	
	Domaine d'utilisation	
	Conditions d'utilisation	
1.05	Précautions importantes	3
1.06	Modules de levage provenant d'autres fabricants	
	Définitions	4
2.01	Déballage	
3.00	Montage du système	6
	Description des fonctions	13
	Fonctionnement	
	Réglage de la hauteur	
	Réglage de la longueur	
	Démontage du système	
4.05	Transport du système	
	Entretien et rangement	14
	Nettoyage et désinfection	
	Rangement	
5.03	Usage	
6.00	Détection de panne	15
	Entretien et durée de vie	15
	Durée de vie	
7.02	Inspections	
8.00	Étiquettes et marquage	16
9.00	Spécifications techniques	17
10.00	Déclaration de conformité EU	18
11.00	Déclaration de politique environnementale - V. Guldmann A/S	18
	Conditions de garantie et de maintenance	
	Garantie	
В	Maintenance ou réparation	19

1.00 Application et utilisation

1.01 Fabricant

V. Guldmann A/S Graham Bells Vej 21-23A DK-8200 Aarhus N Tél. : + 45 8741 3100

1.02 Objectif prévu

Les systèmes autonomes sont destinés à soutenir un module de levage sur rail dans des systèmes mobiles qui ne sont pas suspendus à un bâtiment ou une structure

1.03 Domaine d'utilisation

Le système de rail convient à une utilisation dans les établissements de soins, les centres de rééducation, les institutions et les maisons privées.

1.04 Conditions d'utilisation

Le système de rail autopoteur à couverture totale de la pièce (ci-après dénommé système de rail) est utilisé avec un module de levage sur rail.

Ce système de rail autoporteur est un système portable pouvant être installé quasiment partout sans fixation aux murs, plafonds ou sols.

Ce système de rail autoporteur est réglable en hauteur et en longueur.

1.05 Précautions importantes

Lisez le manuel d'utilisation dans son intégralité avant d'installer et d'utiliser le système de rail autoporteur.

- Le système de rail peut être réglé et démonté par une personne seule mais le montage est plus simple avec l'aide d'une personne supplémentaire.
 La charge maximale de 255 kg ne doit jamais être dépassée.
- Si le système de rail est endommagé, son utilisation doit être immédiatement interrompue.
- · Le système de rail doit être installé sur une surface plane.
- Le système de rail ne doit pas être utilisé dans un autre but que celui indiqué dans ce manuel d'utilisation : il ne s'agit ni d'une aire de jeu, ni d'une balançoire.
- Les butées de fin de rail doivent être correctement fixées avec les goupilles insérées
- Avant d'utiliser le système, les écrous des fixations supérieures d'angle doivent être correctement serrés.



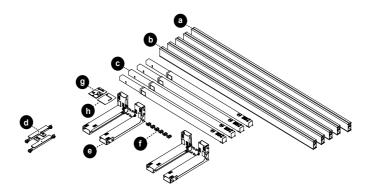
 Tout incident grave avec cet appareil doit être reporté au fabricant et aux autorités locales compétentes.

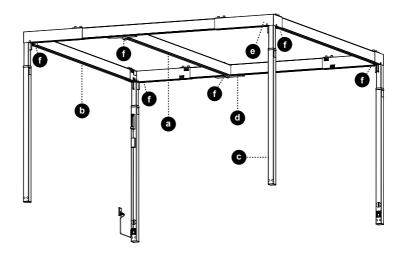
1.06 Modules de levage provenant d'autres fabricants

Guldmann ne saurait être tenu pour responsable des défauts ou accidents causés par l'application de modules de levage ou lève-personnes conçus par d'autres fabricants.

2.00 Définitions

- a. Rail transversal (1 pièce)
- b. Rail latéral (4 pièces)
- c. Module de potence (4 pièces)
- d. Chariot transversal (2 pièces)
- e. Fixation supérieure d'angle (4 pièces)
- f. Butées (6 pièces)
- g. Manuel d'utilisation
- h. Clé Allen 5 mm





2.01 Déballage

Inspection avant déballage

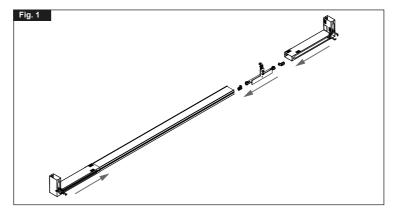
Si le conditionnement est endommagé à la réception, les composants du système de rail doivent être soigneusement examinés afin de déceler tout défaut, imperfection ou anomalie.

En cas de suspicion de dommage, le système de rail ne doit pas être monté, ni mis en service, tant qu'il n'a pas été approuvé par des techniciens d'entretien qualifiés ou l'équipe technique de Guldmann.

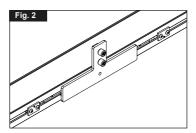
3.00 Montage du système

Précaution importante : Le système doit être monté uniquement par du personnel qualifié.

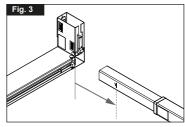
Avant de débuter l'assemblage, faites un contrôle de l'emplacement et de l'orientation du système. Le rail transversal doit toujours être parallèle aux rails latéraux non ajustables.



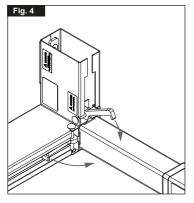
Commencez par assembler les 2 rails latéraux (b), placer les butées de fin de rail (f) et le chariot transversal (d). Ensuite placer les 2 fixations supérieures d'angle (e), 1 de chaque côté avec le rail ajustable.

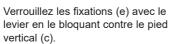


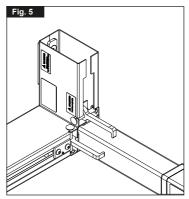
Vous pouvez temporairement bloquer les chariots de traverse (d) avec les butées de fin de rail (f).



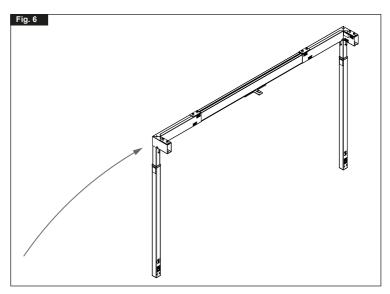
Insérer les pieds verticaux réglables (c). Il est important que les pieds soient verticaux afin de les emboîter parfaitement dans leur emplacement. Merci de vérifier que le repère sur le pied est bien positionné.



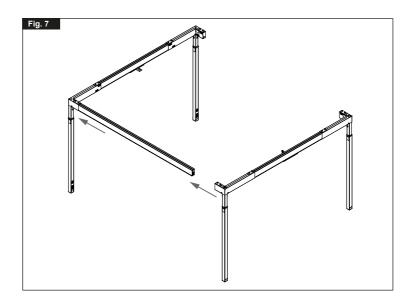


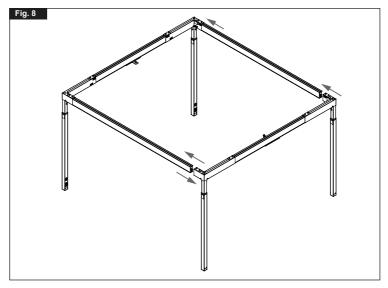


Position verrouillée.

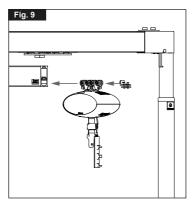


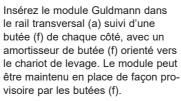
Remontez l'ensemble sur ses 2 pieds verticaux (c).

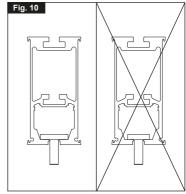




Terminez l'assemblage fixation par fixation et verrouillez l'ensemble.

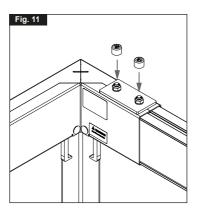




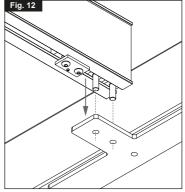


Insérer les fixations sur les chariots du rail traverse, 2 fixations dans chaque extrémité. Placez les fixations supérieures d'angle sur la longueur de la

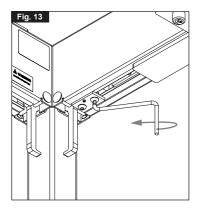
potence.



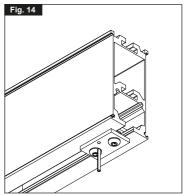
Verrouillez le rail (b) dans la fixation (e) en bloquant les écrous. Installez les caches de finition.



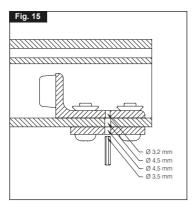
Soulevez la traverse et positionnez ses fixations dans le chariot de traverse.



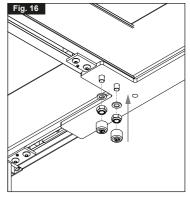




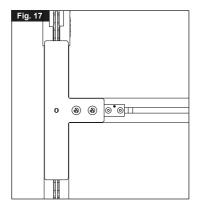
Pour sécuriser les butées de fin de rail, installez les goupilles de sécurité en les bloquant avec un marteau.



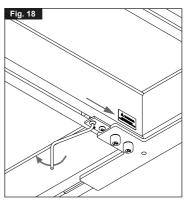
Précaution importante : Si le rail a été raccourci ou s'il n'y a pas de trou pré-percé, il faut faire un trou avec une perceuse d'un diamètre de 4,5 mm dans le rail. Attention de ne pas percer la fixation.



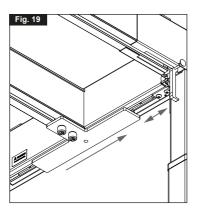
Mettez la traverse (a) contre les butées de fin de rail (f) et bloquez les fixations du rail de traverse. Le rail de traverse (a) doit être à équidistance de chaque côté du cadre.



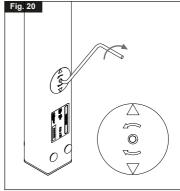
Les chariots transversaux doivent être parallèles et centrés dans le rail latéral (b). Lorsque le réglage est satisfaisant, serrez les contre-écrous et placez un bouchon de protection.



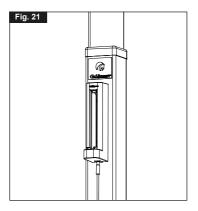
Serrez la butée (f) contre le chariot transversal (d).



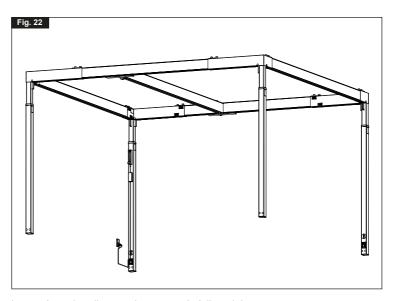
Déplacez le rail transversal (a) du côté opposé contre les butées (f) pour ajuster les butées sur le rail transversal. Ajustez la butée si un espace persiste entre le chariot (d) et la butée (f). Le rail transversal (a) doit être relié aux deux butées (f) en même temps.



Réglez la hauteur en insérant la clé Allen 5 mm fournie (h) dans la douille de réglage de la hauteur sur le côté des potences (c) en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre pour monter les potences ou dans le sens inverse pour les abaisser. Assurez-vous que la fixation supérieure (e) et le module de rail (a et b) sont à niveau. La douille de réglage de la hauteur doit être tournée de deux tours complets pour régler la hauteur d'1 cm.



Fixez la station d'accueil sur la potence (c) juste au-dessous du logo Guldmann à l'aide du Velcro fourni.



Le système de rail est maintenant prêt à l'emploi.

4.00 Description des fonctions

4.01 Fonctionnement

Le système de rail est un système portable qui ne nécessite plus aucune intervention une fois installé.

4.02 Réglage de la hauteur

Installez le système (voir 3.00).

Insérez la clé Allen 5 mm fournie ou une perceuse électrique avec un embout de 5 mm dans la douille de réglage de la hauteur sur le côté de la potence. Réglez chaque potence à la hauteur requise puis ajustez le système jusqu'à ce que la fixation supérieure et le module de rail soient à niveau.

Remarque:

Si une perceuse électrique est utilisée, commencez à faible vitesse et ne réglez pas la potence à la hauteur minimale ou maximale.

4.03 Réglage de la longueur

Installez le système (voir 3.00).

Desserrez les écrous avec une clé de 17 mm. Réglez la longueur et resserrez les écrous. Remettez les caches de finition.

Vérifiez que les butées de fin de rail sont toujours bien ajustées. Sinon, réajustez-les. (see 3.00)

4.04 Démontage du système

Abaissez le système jusqu'à la position la plus basse, puis démontez-le en suivant les instructions de montage en sens inverse (voir 3.00).

Il peut s'avérer nécessaire de pousser la fixation supérieure vers le haut afin de la séparer du module de potence.

Important:

Avant de démonter le système de rail, le module de levage doit être retiré ou fixé au moyen des butées.

4.05 Transport du système

Le système de rail doit au moins être démonté de façon à séparer les modules de potence des fixations supérieures et du rail (voir 3.00).

5.00 Entretien et rangement

5.01 Nettoyage et désinfection

Nous recommandons de nettoyer les produits et toutes les pièces que les patients et le personnel soignant sont susceptibles de toucher avec un chiffon imbibé d'eau chaude et de solution savonneuse douce.

Si une désinfection est nécessaire, utilisez des lingettes désinfectantes imbibées d'une solution d'alcool isopropylique à 85 % max. ou un chiffon imbibé d'eau chaude et de nettoyant désinfectant, par ex. un chlore se dissolvant jusqu'à 1500 ppm.

Si d'autres produits chimiques et/ou d'autres liquides avec une résolution plus élevée doivent être utilisés pour nettoyer ou désinfecter ces produits, veuillez contacter Guldmann en joignant la fiche de sécurité du produit et sa composition chimique pour examen.

Attention : faites bien attention à ce qu'aucun liquide ne pénètre dans la plateforme élévatrice. La plateforme n'est pas étanche. Le non-respect de cette précaution peut causer des dégâts à la plateforme et/ou des blessures corporelles.

5.02 Rangement

Le système de rail doit être rangé dans une pièce dont le taux d'humidité ne dépasse pas 70 %. Le système de rail ne doit pas être stocké dans une salle de bain ou une pièce de même type.

Explication des symboles sur l'emballage du système de rail :



Le système de rail doit être stocké à :

- à des températures comprises entre -10 et +40 °C
- à une humidité relative comprise entre 30 et 70 %
- à une pression atmosphérique comprise entre 700 et 1060 hPa
- sur le côté indiqué sur le carton d'emballage : "This side up"

5.03 Usage

Vérifiez régulièrement la stabilité du système.

6.00 Détection de panne

1. Le système n'est pas stable

- Vérifiez si les potences ont été correctement enfoncées dans les fixations supérieures.
- · Vérifiez si les fixations supérieures sont serrées.
- Vérifiez si les fixations supérieures sont correctement positionnées.
- · Vérifiez si les fixations supérieures présentent des défauts ou déformations.
- Vérifiez si les vis papillon jaunes sont serrées.

2. Le réglage de la hauteur ne fonctionne pas

Vérifiez en douceur, à l'aide d'une clé Allen 5 mm, si le système n'est pas bloqué en position extrême.

Si la partie supérieure de la potence ne bouge pas lorsque vous tournez la clé Allen 5 mm, cessez d'utiliser le système et contactez votre fournisseur ou le fabricant

7.00 Entretien et durée de vie

7.01 Durée de vie

La durée de vie du système de rail est estimée à 15 ans, à condition que l'entretien soit réalisé correctement (voir 5.00).

Des schémas de pièces de rechange sont disponibles auprès du fabricant et du fournisseur.

7.02 Inspections

Conformément à la norme internationale EN/ISO 10535 Lève-personnes pour transférer des personnes handicapées – Exigences et méthodes d'essai, une inspection du module de levage doit être réalisée au moins une fois par an. Guldmann recommande de réaliser une inspection régulière au moins une fois par an suivant les habitudes d'utilisation.

Guldmann recommande de procéder à une inspection régulière de maintenance/sécurité au moins une fois par an selon les habitudes d'utilisation. L'inspection du système de rail doit être effectuée par un technicien qualifié ou le service technique Guldmann.

Lors de l'achat du système de rail, Guldmann ou votre fournisseur peut proposer un contrat de maintenance pour cette inspection.

Lors de l'inspection, un rapport faisant état de ce qui a été révisé et des pièces remplacées doit être établi. Les pièces usées ou défaillantes doivent être remplacées avec des pièces de rechange Guldmann. Des schémas de pièces de rechange et de la documentation sont disponibles auprès du fabricant et du fournisseur.

8.00

Étiquettes et marquage



Marquage CE



Dispositif médical class I en accordance avec la régulation EU MDR



Lisez le manuel avant toute opération

Exemples d'étiquettes

Fixation supérieure d'angle



Potence



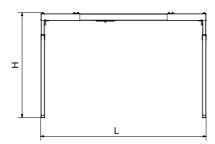
9.00 Spécifications techniques

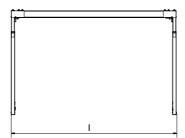
Système de portique télescopique pour couverture totale

Poids total sans module de levage

3 x 3 m 160 kg
4 x 4 m 187 kg
Potence, chacune
Fixation supérieure, chacune
Rail 3 m, chacun
Rail 4 m, chacun
Rail transversal 3 m, y compris les chariots
Rail transversal 4 m, y compris les chariots

Matériaux





© Guldmann FR-03/2021 • # 557977_101

10.00 Déclaration de conformité EU

Ce produit est un dispositif médical de classe I, conformément au Règlement (UE) 2017/745 du Parlement Européen et du Conseil du 5 avril 2017.

11.00 Déclaration de politique environnementale - V. Guldmann A/S

Guldmann travaille en permanence à réduire au minimum l'impact de l'entreprise sur l'environnement au niveau local comme au niveau mondial.

Guldmann poursuit les objectifs suivants :

- Respecter la législation actuelle sur l'environnement (directives DEEE et REACH p. ex.).
- Veiller à utiliser, autant que possible, des matériaux et composants qui satisfont à la directive RoHS.
- Veiller à ce que nos produits n'aient pas d'impacts négatifs inutiles sur l'environnement au moment de leur utilisation, de leur recyclage ou de leur élimination.
- Veiller à ce que nos produits contribuent à un environnement de travail positif dans les lieux où ils sont utilisés

Des inspections annuelles sont réalisées par le département de la nature et de l'environnement de la ville d'Århus avec comme référence la section 42 de la loi danoise sur la protection de l'environnement.

12.00 Conditions de garantie et de maintenance

A. Garantie

Guldmann garantit que son équipement est exempt de défauts matériels dans des conditions normales d'utilisation et fonctionne dans le respect des spécifications énoncées dans la documentation fournie avec l'équipement.

La présente garantie expresse s'applique pendant une période d'un an à compter de la date de l'achat initial et de l'installation (la « Période de garantie »). Si une réclamation valable est formulée pendant la Période de garantie pour cause de dysfonctionnement ou de défaut de l'équipement, Guldmann s'engage à réparer ou à remplacer l'équipement sans frais supplémentaires pour vous. Guldmann se réserve le droit, à sa seule discrétion, de juger si l'équipement doit être réparé ou remplacé.

La garantie ne couvre aucune pièce de l'équipement endommagé ou ayant fait l'objet d'un usage abusif par l'utilisateur ou un tiers. La garantie ne couvre aucune pièce de l'équipement ayant fait l'objet d'une quelconque transformation ou modification par l'utilisateur ou un tiers. Guldmann ne peut garantir que le fonctionnement du dispositif de levage répondra à vos exigences, et s'utilisera sans interruption ou défaut.

La présente garantie remplace toutes les autres garanties formelles ou tacites, qu'elles soient orales, écrites ou implicites, et les mesures décrites ci-dessus constituent vos seules et uniques voies de recours. Seuls les agents autorisés de Guldmann sont autorisés à apporter des modifications à la présente garantie ou à toute autre garantie liant Guldmann. En conséquence, toute autre déclaration, de type publicité ou présentation, tant écrite qu'orale, ne constitue aucunement une garantie donnée par Guldmann.

La présente garantie sera considérée comme nulle et non avenue si l'équipement est utilisé et entretenu d'une manière incompatible avec son utilisation prévue ou les instructions fournies avec le produit. En outre, afin que la garantie demeure en vigueur pendant toute la Période de garantie, toutes les opérations de maintenance doivent être effectuées par un technicien désigné par Guldmann. Les pièces ou composants réparés ou remplacés par un technicien désigné par Guldmann sont couverts pendant le reste de la Période de garantie.

B. Maintenance ou réparation

Veuillez vous mettre en relation avec le service de réparation de Guldmann pour obtenir l'autorisation de retourner tout article défectueux pendant la Période de garantie. Un numéro d'autorisation de retour ainsi qu'une adresse vous seront alors envoyés pour le retour de l'article en vue de son remplacement ou de sa réparation. Ne retournez en aucun cas les articles sous garantie à Guldmann sans disposer au préalable d'un numéro d'autorisation de retour.

Pour les retours par voie postale, emballez soigneusement l'article dans un emballage solide afin d'éviter tout dommage. N'oubliez pas de renseigner votre numéro d'autorisation de retour, une courte description du problème ainsi que l'adresse de retour et un numéro de téléphone. Guldmann décline toute responsabilité en cas de perte ou de dommage pendant le retour, c'est pourquoi nous vous recommandons d'assurer le contenu du colis.

Time to care

V. Guldmann A/S

Siège social :

Tél. +45 8741 3100 info@guldmann.com www.guldmann.com

Guldmann Sarl Tél. +33 145 54 78 36 +33 145 57 10 52 Fax france@guldmann.com www.guldmann.fr